

Les peines éternelles

C.H. Mackintosh

Nous croyons que la Parole de Dieu enseigne simplement et pleinement l'éternité des peines. Le mot « *éternel* » se trouve à peu près soixante-dix fois dans le Nouveau Testament. En voici quelques exemples :

« Le feu *éternel* » (Matt. 18, 8) ; « la vie *éternelle* » (19, 16) ; « ceux-ci s'en iront dans les tourments *éternels* et les justes dans la vie *éternelle* » (25, 46) ; « le jugement *éternel* » (Marc 3, 29) ; « les tabernacles *éternels* » (Luc 16, 9) ; « dans le siècle qui vient, la vie *éternelle* » (18, 30) ; « qui croit au Fils a la vie *éternelle* » (Jean 3, 15, 16, 36 ; 5, 24) ; « le Dieu *éternel* » (Rom. 16, 26) ; « un poids *éternel* de gloire » (2 Cor. 4, 17) ; « les choses qui ne voient pas sont *éternelles* » (4, 18) ; « une maison *éternelle*, dans les cieux » (5, 1) ; « une destruction *éternelle* » (2 Thess. 1, 9) ; « une consolation *éternelle* » (2, 16) ; « la gloire *éternelle* » (2 Tim. 2, 10) ; « le salut *éternel* » (Héb. 5, 9) ; « une rédemption *éternelle* » (9, 12) ; « Christ... s'est offert par l'Esprit *éternel* » (v. 14) ; « l'héritage *éternel* » (v. 15) ; « Dieu vous a appelés à sa gloire *éternelle* » (1 Pier. 5, 10) ; « le royaume *éternel* de notre Seigneur et Sauveur » (2 Pier. 1, 11) ; « Lui est le Dieu véritable et la vie *éternelle* » (1 Jean 5, 20) ; « la peine du feu *éternel* » (Jude 7).

Or, nous savons que ceux qui s'opposent à la doctrine des peines éternelles, cherchent à prouver que le mot « éternel » ne signifie pas « éternel » en grec ; c'est un des motifs qui nous conduit à citer tant de passages où le mot grec *aiônios* se trouve et dans lequel le Saint Esprit en fait une application si variée. Le mot qui s'applique au jugement des méchants est le même qui s'applique à la vie que possèdent les croyants, au salut et à la rédemption dont ils se glorifient. Ce mot exprime la durée, tant celle de la gloire qu'attendent les croyants, et des habitations où ils vont demeurer, que celle de l'héritage dont ils espèrent jouir. Le même mot est appliqué à Dieu et à l'Esprit. Si donc on nous dit que le mot « éternel » ne signifie pas *éternel*, savoir d'une durée sans fin, quand il s'applique au châtement des méchants, comment pouvons-nous être sûrs qu'il porte cette signification lorsqu'il s'applique à la vie, au bonheur et à la gloire des rachetés ?

Qu'est-ce qui autorise un savant, fût-il parmi les plus forts, à choisir sept cas des soixante et dix fois où se trouve le mot *éternel* et à dire que, dans ces sept cas, la signification n'est pas « éternel », tandis que dans les autres le mot s'interprète ainsi ? Les hommes peuvent raisonner comme ils veulent sur la bienveillance et la bonté de Dieu — en disant que la divine miséricorde ne saurait permettre les peines éternelles — sur le manque de proportion entre quelques années de péché et une éternité sans fin de peines. Un seul verset des saintes Écritures suffit, à notre avis, pour chasser dix mille raisonnements pareils, fussent-ils appuyés par le savant dogme, que le mot *éternel* ne veut pas dire *éternel* : « leur ver ne meurt pas, et le feu ne s'éteint pas » (Marc 9, 46). Voilà une parole sérieuse ! Gardons-nous de la traiter avec légèreté ou d'y apporter nos raisonnements. Qu'on y croie plutôt et qu'on échappe à la colère à venir ! Qu'on se réfugie auprès de Jésus, qui mourut sur la croix maudite du Calvaire pour nous délivrer du feu éternel !

Mais ce n'est pas tout que l'éternité des peines soit établie dans les Écritures — et cela aussi clairement que l'éternité de Dieu Lui-même et de Ses attributs ; nous recevons cette vérité comme découlant nécessairement d'autres vérités qui sont généralement reconnues sans qu'on les mette en question. Prenons, pour exemple, l'immortalité de l'âme. Est-ce que la chute de l'homme y a porté atteinte ? L'homme a été constitué avec un esprit immortel, moyennant le souffle du Tout-puissant ; et personne ne nous autorise à dire

que la chute ait produit quelque changement dans cette immortalité. L'homme fut créé immortel quant à son âme ; il est immortel, il le sera toujours. Oui, il faut qu'il existe éternellement quelque part. Quelle pensée ! Plusieurs, n'aimant pas à y songer, diraient volontiers : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ! » [És. 22, 13]. Ils aimeraient disparaître comme les bêtes qui périssent ; et ce désir même, dans bien des cas, a produit sans doute la pensée que les peines ne sont pas éternelles. Comme dit un poète : « Le désir, c'est le père de l'idée ». Mais il faut que l'homme affronte cette terrible réalité : **l'éternité**. Sauvés ou non, personne ne peut l'esquiver. Il faut ou nier l'immortalité de l'âme, ou admettre l'éternité des peines. Prenons encore la doctrine de l'expiation. Si le châtement dû au péché n'est pas éternel, pourquoi fallait-il un sacrifice infini pour en délivrer le coupable ? Le fait que le sacrifice sublime, infini, du Fils de Dieu, était nécessaire pour nous délivrer du feu de l'enfer, ne prouve-t-il pas que ce feu est éternel ? Est-ce que Jésus aurait versé Son précieux sang pour nous délivrer des conséquences de notre culpabilité, si ces conséquences n'étaient que pour un temps ? Non ! nous ne saurions l'admettre. Du moment qu'on admet que le sacrifice fut infini, nous concluons, de ce fait même, que les peines sont éternelles.

Nous ne nous soucions pas du raisonnement basé sur le manque de proportion entre quelques années de péché et une éternité de souffrances. Nous ne croyons pas possible de résoudre ainsi la question. La croix est la seule mesure par laquelle nous parviendrons au vrai résultat ; et nous croyons que ceux qui nient l'éternité des peines diminuent la valeur de l'œuvre de la croix en la ravalant à un moyen de délivrance d'un jugement dont la durée n'est pas éternelle.

Ajoutons un mot sur l'idée que ce n'est pas compatible avec la nature de Dieu, de permettre les peines éternelles. Plusieurs mettent beaucoup d'importance à cette supposition. On dirait qu'ils croient que la souffrance sans fin ne puisse s'accorder avec la miséricorde et la bonté divines. Mais ceux qui se servent de ce prétexte oublient qu'il y a un autre côté de la question à considérer pour parvenir à une juste conclusion. Que dire de la justice, de la sainteté et de la vérité divines ? Ne faut-il pas en tenir compte ? Pouvons-nous fonder un raisonnement sur quelques-uns des attributs divins et en négliger d'autres ? Non, assurément, il nous faut les considérer tous. La croix de Christ les a tous mis en harmonie, à la vue de toutes les intelligences créées. À la croix, Dieu a manifesté Son amour parfait envers le pécheur ; mais Il y a montré en même temps Sa haine du péché. Or, si quelqu'un refuse ce seul moyen de délivrance, ce parfait remède, cette provision divine, que reste-t-il à faire ? Dieu ne peut tolérer le péché devant Sa face ; Il a les yeux trop purs pour voir le mal [Hab. 1, 13]. Pourront-ils nous dire, ceux qui nient l'éternité des peines, ce qu'il faudrait faire ? Comment sera réglée une telle question ? Ils disent que c'est par l'anéantissement, c'est-à-dire que l'homme doit périr comme la bête. Mais cela est impossible, car « l'Éternel Dieu souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme devint une âme vivante » (Gen. 2, 7). Cela n'a jamais été révoqué. Y a-t-il le moindre fondement, dans tout le livre de Dieu, d'une théorie d'anéantissement ? S'il y en a, montrez-le-nous ! Nous considérons un tel exposé comme un pauvre subterfuge — comme un pitoyable effort de se défaire de la pensée de l'éternité. Mais il ne vaut rien. On n'a qu'à parcourir les pages inspirées, on y trouvera partout ce terrible mot : **éternité ! éternité ! éternité !** On n'a qu'à écouter la voix qui procède du fond de l'être moral, on entendra la même parole qui fait trembler l'âme. **Éternité ! éternité ! éternité !** On ne peut s'en défaire, on ne peut l'oublier !

L'homme est obligé de recevoir la solennelle vérité qu'il doit vivre à jamais. Et que dirons-nous de son péché ? Il est impossible que le péché subsiste en la présence de Dieu. Assurément, Dieu et le péché ne peuvent demeurer ensemble. Dieu est bon, sans doute, et la preuve de Sa bonté, c'est le don de Son Fils. Mais Dieu est saint ; or, entre la sainteté et le péché, il y a une séparation éternelle. Nous concluons donc que tous ceux qui meurent dans leurs péchés — qui meurent en *rejetant* la grâce infinie de Dieu pour le pardon des

péchés — devront subir les conséquences de ces péchés-là dans le lac de feu et de soufre, durant les siècles sans fin de l'éternité^[1].

Nous n'irons pas plus loin dans ces raisonnements ; mais nous engageons sérieusement le lecteur inconverti à considérer cette importante question. Qu'il ne se laisse pas tromper par de vaines paroles ! Qu'il n'écoute pas ces fausses appréciations qui lui feraient croire que le mot « éternel » ne signifie par *éternel* ; car assurément il signifie *éternel*, soit en hébreu, en grec, en latin, ou en français. « Éternel » ne signifie pas « temporel » ; et « temporel » ne signifie pas « éternel », en n'importe quelle langue sous le ciel. Qu'il n'écoute pas non plus une sensiblerie qui le persuaderait que Dieu est trop bon pour condamner une créature à l'enfer. « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » [Jean 3, 16]. Mais Dieu est trop saint pour permettre que le péché entre au ciel ; ainsi, au lieu de se bercer dans le vain espoir de l'anéantissement (si toutefois on peut l'appeler espoir), que le lecteur se fonde sur l'infaillible Parole de Dieu qui lui parle d'un salut gratuit, plein et éternel, par le sang de l'Agneau.

Notre Dieu ne prend pas plaisir à la mort du pécheur ; la patience de notre Seigneur est salut [2 Pier. 3, 15]. Dieu ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance [2 Pier. 3, 9]. Il n'y a aucun motif pour que le lecteur périsse ; car Dieu attend encore dans Sa grâce pour le recevoir. La porte de la miséricorde est largement ouverte et l'épée du jugement est dans son fourreau, mais le moment approche rapidement où tout sera changé. Alors ceux qui seront morts dans leurs péchés éprouveront, d'une façon terrible, malgré tous les raisonnements fondés sur de fausses appréciations et la sensiblerie, que *la peine du péché est, et doit être, éternelle* !

1. ↑ A-t-on bien considéré Jean 3, 36 ? On y trouvera une puissance particulière qui démolit deux des principales hérésies de nos jours : celle d'une réconciliation universelle et celle de l'anéantissement de l'âme. À la première, ce verset dit que celui qui désobéit au Fils *ne verra pas la vie*. À la seconde, il annonce que la colère de Dieu demeure sur le récalcitrant. S'il ne voit pas la vie, il ne sera pas réconcilié ; si la colère de Dieu demeure sur lui, il ne sera pas anéanti !